



**AN 2024  
24-030**

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 3 avril** à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD

### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Fabienne PAULIN, procuration à Mme Laurence DENAND  
M. Olivier CATTELAÏN, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
M. Mario MANCUSO, procuration à Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI  
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Didier JAHIER  
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS  
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND  
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ

### **Absent excusé :**

M. Philippe GOMMARD

**Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

### **DATE DE LA CONVOCATION :**

27/03/2024

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

### **DATE D’AFFICHAGE :**

27/03/2024

**OBJET : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2024 AUX COOPÉRATIVES  
SCOLAIRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DES  
VOYAGES DE FIN D'ANNÉE**

**Le Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Considérant que la Ville soutient les écoles et leurs projets éducatifs pour apporter une qualité d'enseignement aux enfants scolarisés,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires Scolaires, Péricolaire et Petite Enfance réunie le 2 avril 2024,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Lozach-Paiola, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, au Péricolaire et à la Petite Enfance,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement, pour 2024, aux associations OCCE de chaque école élémentaire pour les montants suivants :

	Effectifs	Dotation Unitaire	Subvention 2024
OCCE La Fontaine	175	20 €	3 500 €
OCCE L. Pergaud (classe ULIS non comprise)	163	20 €	3 260 €
OCCE R. Astrid	315	20 €	6 300 €
OCCE P. Fort	241	20 €	4 820 €

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que les crédits sont prévus au budget communal,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire à faire procéder au mandatement.

Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre



Sylvia PADIU,  
Secrétaire de séance



Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à  
M. le Sous-préfet le 9/04/2024

Et publié le 9/04/2024



Gilles LÉCOLE  
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/04/2024

Application agréée E-leggite.com

99\_DE-078-217800291-20240403-DEL24\_030-D